

# Un projet monté et financé localement et collectivement

© 17/10/2019 | 🧑‍🌾 GRDF • 📰 Terre-net Média

**Collectif. C'est ce qui caractérise le projet d'unité de méthanisation Méthamoly dans lequel sont impliqués douze agriculteurs de la région Rhône-Alpes, le fonds Énergie partagée, des collectivités, le fonds régional Oser et Engie. Aloïs Klein, un des agriculteurs à l'initiative de l'installation, revient sur l'émulation commune qui a soutenu le projet depuis l'origine.**



*Méthanisation agricole : les projets collectifs présentent de nombreux avantages. (@GRDF)*

**D'**un côté, il y a douze éleveurs bovins répartis sur six fermes entre Lyon et Saint-Etienne qui avaient l'habitude de travailler ensemble au travers d'une Cuma. « Nous pratiquons l'entraide, avons déjà investi ensemble, nous nous connaissons bien. Naturellement, une réflexion sur l'opportunité de créer une unité de méthanisation est née en 2012 », se souvient Aloïs Klein, l'un d'entre eux. De l'autre, il y a le syndicat intercommunautaire des Monts du Lyonnais (Simoly) qui, dès 2009, avait commandé une étude sur les opportunités liées à la méthanisation sur son territoire.

La rencontre a lieu en 2012 lors de la présentation des résultats de l'étude par la communauté de communes. Des échanges plus poussés ont suivi, en 2013, et abouti à la mise à disposition d'une partie du temps d'un chargé de mission de la communauté de communes pour l'élaboration du projet. « Il n'a pu atteindre cette dimension que grâce aux élus locaux qui ont été moteurs, insiste Aloïs Klein. Et la demande initiale provenant des collectivités, son appropriation par le territoire n'en a été que meilleure. »

## Agriculteurs cherchent partenaires

Ensuite tout s'enchaîne. En 2013, la SAS Agri ENR est créée par les éleveurs et une étude de faisabilité est lancée pour confirmer l'étude d'opportunités. « En 2014, nous sommes allés chercher des partenaires techniques et financiers. En 2015, pour porter le projet, nous avons créé la SAS Méthamoly dans laquelle les agriculteurs, via la SAS Agri ENR, sont majoritaires et détiennent 51 % du capital. Le restant du capital se divise à parts égales entre le fonds d'investissement Énergie partagée, les collectivités à travers la Société d'économie mixte Soleil, le Fonds régional Oser pour développer les énergies renouvelables, et Engie », détaille Aloïs Klein.

En 2017, la levée de fonds est finalisée. Le coût du projet, qui s'élève à 6,5 millions d'euros, est assumé à 75 % par des prêts bancaires auprès du Crédit agricole, à 12 % par des subventions de l'Ademe et de la région Rhône-Alpes, et le reste par les fonds propres des associés de la SAS Méthamoly cités ci-dessus.

## Épargne citoyenne

« L'investissement, dans le projet, d'Énergie partagée, des collectivités et du Fonds régional Oser a été un levier essentiel pour son acceptabilité sur le territoire, estime l'agriculteur. Ce partenariat a également permis à des habitants riverains de s'impliquer concrètement grâce au financement participatif. 250 000 € d'épargne citoyenne ont ainsi été collectés auprès de particuliers qui soutiennent la transition énergétique. » Et Énergie partagée qui promeut une énergie maîtrisée, locale et renouvelable, à la différence des sites de crowdfunding, accompagne le porteur de projet tout au long de la vie de l'unité.

## Alimenter 1 500 foyers en gaz

En janvier 2018, les travaux sont lancés sur un terrain de la zone artisanale de Saint-Denis-sur-Coise dans la Loire. La mise en charge du méthaniseur avec des effluents d'élevage et des biodéchets issus de la restauration et d'agro-industries locales a eu lieu un an après. L'injection de biométhane dans le réseau a débuté en mars 2019.

Un projet porté par des acteurs d'une même région, financé par des citoyens et des partenaires locaux, qui valorise des déchets produits à proximité, et répond aux besoins annuels en gaz de 1 500 foyers riverains, et fournit un digestat qui fertilise les terres des agriculteurs. La boucle est bouclée, au cœur du territoire.